

3.6

Avis d'audiences

3.6 AVIS D'AUDIENCES

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) – Octobre 2017

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Silvano Clemente courtier en assurance de dommages (4A) Certificat n° 107352	Plainte n° 2016-07-01(C)	M ^e Yves Clermont, président-suppléant M. Serge Meloche, membre M ^{me} Chantal Yelle, B.A.A., membre	23, 24, 30 et 31 octobre 2017 9h30	Chambre de l'assurance de dommages – Montréal	59 chefs pour avoir détourné ou permis que soit détourné des sommes provenant de comptes client afin de les créditer aux soldes de différents comptes client alors que ces clients n'avaient aucun lien entre eux (article 16 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et articles 9, 19, 37(1), 37(5) et 37(8) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>); 38 chefs pour avoir fait défaut de rendre compte à des assurés (article 16 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et les articles 9, 19, 25 et 37(4) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>); 1 chef pour s'être approprié à des fins personnelles une somme constituant le paiement partiel de la prime de la police d'assurance d'un client (article 16 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et les articles 9, 19, 37(1) et 37(8) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>).	Audition sur culpabilité
Marco D'Onofrio, courtier en assurance de	Plainte n° 2016-10-02(C)	M ^e Yves Clermont, président-	23, 24, 30 et 31 octobre 2017	Chambre de l'assurance de dommages –	65 chefs pour avoir privilégié les intérêts du cabinet Joseph D'Onofrio et Associés inc., pour lequel elle agissait à titre de président et principal dirigeant, au détriment des	Audition sur culpabilité

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) – Octobre 2017

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
dommages (4A) Certificat n° 156945		suppléant M. Serge Meloche, membre M ^{me} Chantal Yelle, B.A.A., membre	9h30	Montréal	intérêts du client (article 16 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et articles 2, 9, 19, 37(1), 37(5) et 37(8) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>); 16 chefs pour s'être placé directement ou indirectement dans une situation potentielle ou réelle de conflit d'intérêts (article 16 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et articles 10, 19, 37(1), 37(5) et 37(6) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>); 2 chefs pour avoir négligé ses responsabilités à titre de président et principal dirigeant du cabinet Joseph D'Onofrio et Associés inc. (articles 16 et 85 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et articles 2, 9 et 37(1) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>).	
Lina D'Onofrio, courtier en assurance de dommages (4A) Certificat n° 156945	Plainte n° 2016-10-03(C)	M ^e Yves Clermont, président- suppléant M. Serge Meloche, membre M ^{me} Chantal Yelle, B.A.A.,	23, 24, 30 et 31 octobre 2017 9h30	Chambre de l'assurance de dommages – Montréal	91 chefs pour avoir privilégié les intérêts du cabinet Joseph D'Onofrio et Associés inc., pour lequel elle agissait à titre de directrice des finances, au détriment des intérêts du client (article 16 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et articles 2, 9, 19, 37(1), 37(5) et 37(8) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>); 17 chefs pour s'être placée directement ou indirectement dans une situation potentielle	Audition sur culpabilité

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) – Octobre 2017

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
		membre			ou réelle de conflit d'intérêts (article 16 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et articles 10, 19, 37(1), 37(5) et 37(6) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>);	
Mélanie Tremblay, inactive et sans mode d'exercice comme expert en sinistre Certificat n° 174818	Plainte n° 2017-07-02(E)	M ^e Daniel M. Fabien, vice-président M. Yvan Roy, FPAA, membre M ^{me} Elaine Savard, LL.B. FPAA, membre	25 octobre 2017 9h00	Chambre de l'assurance de dommages – Montréal	6 chefs pour avoir exercé ses activités de façon malhonnête en s'appropriant sans droit des sommes par l'encaissement de chèques (articles 58(6) et 58(16) du <i>Code de déontologie des experts en sinistre</i>); 4 chefs pour avoir créé, dans des dossiers de réclamation, un tiers réclamant et/ou un intervenant afin de justifier l'émission de chèques (article 58(1) du <i>Code de déontologie des experts en sinistre</i>); 1 chef pour avoir agi à l'encontre de l'honneur et de la dignité de la profession (article 16 du <i>Code de déontologie des experts en sinistre</i>).	Audition sur sanction
Isabelle Delorme, courtier en assurance de dommages des particuliers (4B) Certificat n° 192999	Plainte n° 2017-05-02(C)	M ^e Daniel M. Fabien, vice-président M. Marc-Henri Germain, C.d'A.A., A.V.A., membre (2 ^e poste à pourvoir)	25 octobre 2017 10h00	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	1 chef pour avoir agi avec négligence dans le suivi de dossier d'un assuré (articles 9 et 37(1) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i> (RLRQ, c. D-9.2, r.5)); 1 chef pour avoir fait défaut de respecter le secret des renseignements personnels d'un assuré (article 16 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> (RLRQ, c. D-9.2) et article 23 du <i>Code de déontologie des représentants en</i>	Audition sur culpabilité

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) – Octobre 2017

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					assurance de dommages (RLRQ, c. D-9.2, r.5) ; 1 chef pour avoir fait défaut d'agir avec transparence lors d'une conversation téléphonique avec un assuré au sujet de la divulgation de renseignements personnels le concernant (article 16 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> (RLRQ, c. D-9.2) et articles 25 et 37(4) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i> (RLRQ, c. D-9.2, r.5).	

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – Octobre 2017

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
JULIE BOUCHER 207703	CD00-1264	M ^e Claude Mageau, Président M. Sylvain Jutras, A.V.C., Pl. Fin.	2 octobre 2017 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité et honnêteté	Culpabilité et sanctions
MOHTAZ BILLAH ALILAT 183639	CD00-1138 CD00-1208	M ^e Janine Kean, Présidente M. Sylvain Jutras, A.V.C., Pl. Fin. M. Serge	3 octobre 2017 à 9h30 4 octobre 2017 à 9h30 5 octobre	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	CD00-1138 Informations incomplètes, non objectives ou inexactes (explications, déclarations, représentations ou renseignements) Non-convenance	Culpabilité

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – Octobre 2017

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
		Lafrenière, Pl. Fin	2017 à 9h30 6 octobre 2017 à 9h30		Absence de profil d'investisseur ou profil d'investisseur non conforme Falsification ou contrefaçon de documents CD00-1208 Falsification ou contrefaçon de signature	
RABII MAGUENY 212488	CD00-1266	M ^e Claude Mageau, Président M ^{me} Monique Puech	18 octobre 2017 à 9h30	Tribunal administratif du travail (CLP) 500, boul. René-Lévesque Ouest, 18 ^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité et honnêteté	Culpabilité et sanctions
JULIEN HOULE 116581	CD00-1243	M ^e Marco Gaggino, Président M. Jacques Denis, A.V.A., Pl. Fin. M. Marc Gagnon, A.V.C., Pl. Fin	20 octobre 2017 à 9h30 24 octobre 2017 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3 Tribunal administratif du travail (CLP) 500, boul. René-Lévesque Ouest, 18 ^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7	Défaut d'effectuer le suivi approprié et/ou les révisions ponctuelles Inexécution ou mauvaise exécution du mandat	Culpabilité
SERGE BÉRUBÉ 103019	CD00-1239	M ^e Janine Kean, Présidente M. Marc Binette, Pl. Fin.	24 octobre 2017 à 9h30 25 octobre 2017 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal	Informations incomplètes, non objectives ou inexactes (explications, déclarations, représentations ou renseignements) Informations incomplètes, fausses,	Culpabilité

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – Octobre 2017

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
		M. Stéphane Prévost, A.V.C.		(Québec) H3A 3H3	trompeuses ou susceptibles d'induire en erreur (explications, déclarations, représentations ou renseignements)	
FRANCIS MOREAU 198372	CD00-1260 CD00-1261	M ^e Gilles Peltier, Président	25 octobre 2017 à 9h30	Tribunal administratif du travail (CLP) 500, boul. René-Lévesque Ouest, 18 ^e étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7	Avoir causé un découvert ou risque de découvert Fournir de faux renseignements à l'assureur	Culpabilité
BENOÎT LANGLOIS 186111		M. Michel McGee M. Bruno Therrien, Pl. Fin.				
YVON CHARLEBOIS 106822	CD00-1187	M ^e François Folot, Président M. Benoit Bergeron, A.V.A., Pl. Fin. M. Stéphane Prévost, A.V.C.	26 octobre 2017 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Falsification ou contrefaçon de signature	Sanctions
NATHALIE MISSAKIAN 142395	CD00-1235	M ^e Janine Kean, Présidente M. Éric Bolduc M ^{me} Dyan Chevrier, A.V.A., Pl. Fin.	31 octobre 2017 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Entrave au travail des organismes d'autoréglementation Conflits d'intérêts Divulgarion des renseignements personnels et confidentiels	Culpabilité